

# ASSEMBLÉE NATIONALE

14 décembre 2013

---

ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES - (N° 1380)

Tombé

## AMENDEMENT

N ° CL137

présenté par

Mme Guégot, M. Chartier, Mme Duby-Muller et Mme Louwagie

-----

### ARTICLE 10

A l'alinéa 4 :

I. Après le mot « personne », insérer le mot « présumée »;

II. Après le mot « auteur », insérer le mot « présumé »;

III. Après la seconde occurrence du mot « victime », insérer le mot « présumée ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Il s'agit simplement de prendre en compte le principe de présomption d'innocence.